

Communiqué de presse
18 mai 2017

Le RFVE invite le nouveau ministre de l'Éducation à aller plus loin pour améliorer les rythmes éducatifs et la réussite de tous les enfants

Le Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE) félicite Monsieur Jean-Michel BLANQUER pour sa nomination et lui souhaite pleine réussite dans ses missions.

La question éducative n'a pas eu la place qu'elle méritait dans le débat présidentiel. Elle est pourtant la première politique de la nation et des collectivités locales. Il est donc nécessaire qu'un temps soit consacré à la concertation avec tous les acteurs éducatifs. L'évaluation partagée des réformes passées est un préalable après cinq années de refondation de l'École qui a fortement mobilisé tous les acteurs. Le RFVE salue la volonté affichée du nouveau ministre de ne pas remettre en cause ce qui fonctionne bien.

De ce point de vue, la question des rythmes éducatifs doit être abordée de façon objective.

Le RFVE estime qu'il ne faut pas revenir en arrière sur des progrès considérables pour les enfants dont nous commençons à mesurer les effets : bénéfiques de la cinquième matinée, de l'allongement de la pause méridienne, de l'allègement des après-midis ; mais également la mise en place de véritables activités éducatives de loisirs auxquelles n'avaient pas accès la majorité des enfants. Cette nouvelle organisation a conduit les collectivités, à travers la généralisation des PEDT, à s'impliquer davantage dans la réussite éducative des enfants, en construisant un partenariat de plus en plus constructif et complémentaire avec l'Éducation nationale.

Des aménagements sont sans doute nécessaires. Il faut également aller plus loin, notamment :

- Revoir l'articulation des temps selon l'âge des enfants en lien avec la petite enfance pour mieux adapter les rythmes aux plus petits, en gardant à l'esprit une ambition éducative forte pour cette période structurante des apprentissages.
- Bâtir une culture commune entre tous les acteurs éducatifs avec une véritable politique de formation transversale.
- Aménager les rythmes éducatifs des 12-18 ans permettant pleinement l'accès à des activités éducatives pour le plus grand nombre.

Le RFVE participera pleinement à ces réflexions à partir des différentes expérimentations et innovations qui ont été entreprises sur les différents territoires.